EDITO

Voilà une sale année de passée depuis le début de ce mandat municipal pour cause d'épidémie et les conséquences néfastes en cascade que nous connaissons : interruption d'activités, déplacements limités ou contraints, libertés réduites, liens familiaux et sociaux perturbés, et bien sûr hélas la longue liste de malades et de morts dont nous ne voyons pas (encore ?) la fin.

Non, je ne vous parlerai pas plus longtemps du virus (enfin presque...), d'une part parce que nous sommes abreuvés quotidiennement d'informations plus ou moins fiables, et d'autre part parce que je me doute que comme moi vous avez une overdose et que vous aspirez à plus de sérénité... Cependant, ne nous voilons pas la face, nous ne sommes pas sortis d'affaire... Continuons à être prudents, protégeons-nous, protégeons les autres, respectons les consignes sanitaires et attendons que les effets d'une vaccination massive soient efficaces et durables.

Bien entendu, la Commune n'échappe pas à ces contraintes, et ce n'est pas facile de fonctionner et travailler. Réunion en comité réduit et avec distanciation, visioconférences pour les réunions extérieures, contacts limités avec les bureaux d'études et les entreprises, distanciation avec le public, etc... etc... Bref ce n'est pas simple.

Pour autant, la Commune ne se tourne pas les pouces, et gère au mieux ses dossiers et ses projets grâce à la compréhension, la bonne volonté et l'engagement de tous, personnels et élus. Vous allez découvrir tout au long de la lecture de ce bulletin, les projets et les réalisations terminées ou en cours.

Un gros effort a été entrepris pour améliorer la communication notamment par le toilettage et la mise à jour régulière de notre site internet et un accès via les réseaux sociaux. Cela permet aux adeptes de s'informer quasiment en temps réel sur le fonctionnement de la Commune mais aussi d'y trouver des infos pratiques et de faire des démarches « on line ». C'est plutôt un succès car le nombre d'abonnés et de connexions sur le site ne cessent de croître. Le mode d'emploi pour y accéder et y naviguer, vous est donné dans ce bulletin.

En matière de sécurité, outre la fermeture à la circulation aux véhicules motorisés du chemin du Rognon (voir l'article sur le sujet), des mesures sont décidées pour également empêcher la circulation place de la Gare. L'accès ouest (côté mairie) va être bloqué par une barrière afin de sécuriser les aires de jeux et protéger les enfants et leurs parents, et toute la signalétique va être réaménagée.

Ah j'oubliais mais j'ai une bonne nouvelle, la commune n'augmentera pas le taux des impôts locaux pour 2021 malgré la disparition de la taxe d'habitation, ni les tarifs de l'eau et de l'assainissement.

Bon j'arrête là... Je vous laisse découvrir la suite, alors bonne lecture et à bientôt.

Bien à vous, Le Maire de Laissey Dominique MESNIER

La nouvelle croix de Souvance a été mise en place. Elle continuera ainsi de protéger Laissey.

AVANT-PROPOS

SECRETARIAT DE MAIRIE

OUVERTURE DU SECRETARIAT AU PUBLIC:

MERCREDI 9H – 12HJEUDI 17H – 18H30

- RENCONTRE AVEC MONSIEUR LE MAIRE SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Adresse: COMMUNE DE LAISSEY – MAIRIE – 32 GRANDE RUE – 25820 LAISSEY

① Téléphone : 03.81.63.21.98

[♠] E-mail : contact@laissey.org

☐ Site internet : www.laissey.org
Instagram : Commune de Laissey

En dehors de ces heures, la Mairie est fermée au public ...même si la Secrétaire est présente!

HOMMAGE

Plus d'un an déjà... notre collègue **Jean-François Straub** est décédé en mars 2020. N'ayant pu rendre un hommage officiel à sa mémoire lors de la cérémonie des vœux de janvier 2021, pour cause d'annulation, nous le faisons publiquement à l'occasion de la parution de ce nouveau bulletin municipal.

Jean-François aura beaucoup marqué la commune au cours de sa vie, par sa participation à plusieurs associations, notamment le foot (joueur, dirigeant, entraineur), l'association sport-loisir, la société de musique, les pompiers, le musée Bost, etc... Il fut à l'origine de la création de plusieurs associations et l'animateur hors pair des soirées dansantes, des lotos, des tarots, des pétanques, et... le meneur patenté des 3ème mi-temps des matchs de foot, on rigole encore en y pensant...

Il fut de nombreuses années dans les équipes municipales au cours de cinq mandats successifs, 3 mandats avec Yannick Dessent de 1989 à 2008 (interrompu par démission en 2003), 2 mandats avec Dominique Mesnier de 2008 à 2020 (interrompu par démission en 2017). Sans ces interruptions, il aurait pu être sans nul doute le recordman de longévité... Il a participé à tous les grands projets structurants de la Commune. Il connaissait la commune et les habitants comme sa poche, et ne négligeait rien pour se rendre utile et serviable. Toutefois un caractère et des relations parfois difficiles faisaient qu'il s'éloignait de l'équipe et du groupe jusqu'à partir définitivement... C'est dommage, mais c'est ainsi, respectons les idées, les positions et les choix de chacun.

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches, particulièrement à sa fille Océane et sa compagne Odette.



NOUVEAUTES

SITE INTERNET Laissey, vous surfez sur la toile ?

Vous avez un ordi, une tablette, un smartphone?

Alors rien de plus simple pour suivre toute l'actualité de votre commune !

Rendez-vous sur votre moteur de recherche et tapez www.laissey.org ou flashez le code cidessous avec votre mobile connecté.



Vous y-êtes ? Alors, ça donne quoi ? Un menu intuitif avec une page d'accueil présentant toute l'actualité de la commune, mise à jour quotidiennement.

> Tout, tout, tout, Vous saurez tout, Sur la Commune ☺.

Vous retrouverez aussi le personnel communal, notre équipe municipale, l'organisation de ses commissions et une présentation du CCAS.

Vous avez accès aux derniers comptes-rendus des conseils municipaux et CCAS, aux travaux en cours, aux analyses bimestrielles des prélèvements de notre eau de consommation et aux arrêtés municipaux et préfectoraux nous concernant et bien plus encore...

La Commune est aussi sur Instagram :

⇒ Commune_de_laissey

Soyez un de nos followers!



Alors tous à vos



@ vos marques, prêts, CLICS, CLICS,



Ok, ok, vous n'avez pas le temps de consulter régulièrement le site?
Ou vous n'êtes pas très à l'aise, tout simplement, avec l'informatique?
Aucun souci!

Vous pouvez vous abonner à notre newsletter, c'est simple et gratuit : l'information viendra à vous.

Je vous explique rapidement : rendez-vous sur www.laissey.org et cliquez sur :



Ensuite, vous saisissez votre adresse mail et nous nous occupons du reste.

→ Vous recevrez chaque mois toute l'actualité de la commune sur votre boîte mail.

Vous êtes déjà nombreux à être abonnés à notre lettre d'informations.

Restez connectés, restez informés!

Notre site internet, c'est aussi des services en ligne!

Votre carte d'identité arrive à expiration? Vous envisagez de voyager après la crise sanitaire et avez besoin d'un passeport? Vous avez des projets de travaux dans votre logement? Vous vous demandez quelles démarches effectuer? Toutes vos réponses sur notre site!

Nous sommes à votre écoute et restons attentifs à toutes vos remarques. Vous pouvez nous en faire part via la boîte à idées / rubrique MA COMMUNE. Nous restons bien sûr à votre disposition et à votre écoute en accueil physique et téléphonique, comme précisé à la page 2.

ENTREPRISES NOUVELLES

AU FIL DU DOUBS

Une nouvelle entreprise vient de se créer à Laissey depuis Janvier 2021.

Mme Sylvie Vandroux a installé à son domicile sa micro-entreprise en travaux de couture.

Sylvie dispose d'un petit coin atelier où elle a son stock de tissus, boutons et fils et machine à coudre, à surjeter et broder.

Sylvie travaille sur commande, elle réalise de la création unique : ensembles pour bébés, parures brodées, sacs, lingettes lavables etc mais fait également les retouches (ourlets, fermetures....). L'atelier est situé au 11 Grande Rue à Laissey, téléphone 06.73.94.63.27.





LA MAIN TENDUE

Depuis le 15 Janvier 2021, une nouvelle activité a vu le jour dans notre commune.

Mr Thierry TALBOTIER dispense des soins énergétiques en REIKI. Après avoir suivi une formation en REIKI USUI et obtenu son diplôme de thérapeute au 3eme degré, Thierry travaille par apposition des mains, sans contact direct, pour apporter un bienêtre psychique et physique, un lâcher-prise et retrouver un équilibre personnel et émotionnel.

Il dispense ces soins sur rendez-vous, à son domicile au 12, grande rue à Laissey.

Souhaitons un bon démarrage d'activité et la bienvenue à Thierry.



L'UNITE TERRITORIALE DE L'ONF EST A LAISSEY DANS LES LOCAUX DE LA GARE ...C'EST NOUVEAU!



Quelle joie de voir enfin cette gare remise en valeur ! La gare de Laissey est la première gare rénovée dans le cadre du programme de « réenchantement des gares » lancé en 2018 par la Région Bourgogne Franche-Comté.

La gare accueille donc dorénavant les bureaux de l'ONF, brigade de Bouclans-Roulans. Ce sont 90 m² de bureaux, réfectoires et sanitaires qui ont été réhabilités mais aussi la toiture, la façade et les huisseries.

L'inauguration du bâtiment a eu lieu le 24 mars 2021 en présence de :

- Mr Michel NEUGNOT, 1er Vice-Président de la Région
- Mr RICCI, Directeur Régional de la SNCF Gares et Connexions,
- Mr NOUVEAU, Directeur de l'agence ONF de Besançon,
- Mme Audrey LOUY-OUTINEN, Responsable de l'UT Bouclans-Roulans de l'ONF,
- Mr Dominique MESNIER, Maire de Laissey;

Bienvenue à Laissey aux agents ONF.

ASSOCIATION NOUVELLE







Laissey Sports Loisirs (LSL) est une association à but non lucratif créée en fin d'année 2020. Le conseil d'administration de l'association est composé d'un président Emmanuel SUTER, d'une trésorière Myriam POTIER et des deux vice-présidents Guillaume DURAND et Laurent GROSPERRIN. Comme indiqué dans la "newsletter" de décembre 2020, LSL vous propose de participer à son activité voitures radiocommandées sur l'ancien terrain de football de Laissey. Les responsables de la section, Guillaume et Laurent, pourront vous conseiller sur le matériel à choisir pour venir pratiquer avec nous quelques courses endiablées. Nous organiserons tout au long de l'année des sessions pour aider les plus jeunes à progresser dans cette discipline. Afin d'aménager le circuit, LSL est à la recherche de matériaux de construction (anciens autobloquants ou dalles, planches en bois,), si vous devez vous débarrasser de ce genre de produits, faites-le nous savoir par mail.



Nous sommes très heureux de vous annoncer la création de notre seconde section : RANDO THEMATIQUE.

Tout est dans le nom. Si vous aimez profiter de la nature, l'observer, la parcourir, la découvrir, sous plusieurs angles, vous pouvez rejoindre Myriam et Caroline GAILLARD qui prennent en charge cette nouvelle section. L'objectif est de vous proposer des randonnées à thèmes : photos, botanique, éveil des sens, apéro et produits du terroir, observation de la faune, découverte en famille, etc...

L'idée est avant tout la découverte à travers ce temps passé dans la nature, accompagné d'un(e) intervenant(e)/consultant(e), compétent(e) dans le domaine choisi, pour partager son savoir et son expérience.

Nous sommes joignables:

Par e-mail: laissey-sports-loisirs@outlook.fr;

Par Facebook: https://www.facebook.com/laisseysportsloisirs/ Et vous pouvez à présent visiter notre tout nouveau site internet : https://laissey.wixsite.com/asso



NOUVELLES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les dates pour les futures élections des conseillers départementaux et régionaux ont été reportées. Initialement prévues en mars 2021, elles devraient avoir lieu lors d'un scrutin unique les 20 et 27 juin prochains (en attente du décret).

LES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Le canton a été créé par la loi du 22 décembre 1789. Il constitue une circonscription électorale dans laquelle est élu un conseiller départemental. Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct. Ils étaient renouvelés par moitié tous les trois ans. Le principe d'un renouvellement partiel a été posé par la loi du 10 août 1871. La loi du 17 mai 2013 prévoit qu'à compter du renouvellement général de 2015, les conseillers généraux, appelés désormais conseillers départementaux, sont renouvelés intégralement tous les 6 ans.

Le scrutin est binominal majoritaire à deux tours.

Pour être élu au premier tour, il est nécessaire qu'un binôme de candidats, constitué obligatoirement d'un homme et d'une femme, recueille la majorité absolue des suffrages exprimés et le quart des électeurs inscrits.

LES CONSEILLERS REGIONIAUX

Les élections régionales ont pour objet d'élire les conseillers régionaux qui siègent à l'assemblée délibérante de la région, le conseil régional. Avant 1982, les conseillers régionaux étaient élus au suffrage universel indirect parmi un collège électoral composé des parlementaires de la région, des maires des grandes villes, des représentants désignés par les autres maires et des représentants des conseils généraux. La loi du 2 mars 1982 a institué l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel direct, dans le cadre des départements, pour un mandat de six ans renouvelable. La première élection a eu lieu le 16 mars 1986.

Les conseillers régionaux sont élus dans chaque région au scrutin de liste à deux tours, chaque liste étant constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Ce mode de scrutin est inspiré de celui en vigueur pour l'élection des conseillers municipaux dans les communes de plus de 1 000 habitants, combinant les règles du scrutin majoritaire et de la représentation proportionnelle. Toutefois, compte tenu de la différence de nature entre les circonscriptions régionale et communale, la prime majoritaire attribuée à la liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour ou qui est arrivée en tête au second, est égale non pas à la moitié des sièges à pourvoir comme pour le scrutin municipal mais au quart.



L'ECOLE A ROULANS DEPUIS LA RENTREE 2019! C'EST NOUVEAU

ECOLE MATERNELLE

Nous le savons bien, l'école maternelle est une étape essentielle dans le parcours de nos enfants.

Apprendre ensemble, vivre ensemble sont les maîtres mots.

Pas facile, dans ce contexte sanitaire, de tenir les engagements de l'Education nationale.

Et pourtant... Madame Martine AURY, Directrice de l'école maternelle de Roulans, et son équipe pédagogique mettent tout en œuvre pour mener à bien leurs missions.

Découvrir le langage oral, commencer à découvrir les écrits, les nombres et bien d'autres domaines d'apprentissage encore... et ce dans un cadre ludique.

Le saviez-vous?

L'école est composée de trois classes :

- Une classe de « petits-moyens » (22 élèves)
- Une classe de « moyens-grands » (21 élèves)
- Une classe de « moyens-grands » (22 élèves)

L'équipe pédagogique, composée de trois enseignants et deux ATSEM (Agents Territoriaux Specialisés des Ecoles Maternelles) s'adapte continuellement pour le bien-être de nos petits d'homme

L'école maternelle de Roulans accueille les enfants des communes de Roulans, Séchin, Ougney-Douvot et Laissey.

Des sorties régulières sont organisées à l'Arboretum de Roulans (pique-nique).

Au moins une sortie culturelle a lieu dans l'année (visite d'une exposition, cirque, théâtre...). Des sorties sportives sont organisées tout au long de l'année, comme les séances d'équilibre au gymnase de Roulans, des courses d'orientation à la Citadelle (au parcours d'orientation) ou encore des sorties sportives avec l'USEP (sport scolaire de l'école publique) pour tous les enfants, en continuité de l'Education Physique et Sportive.

Cette année, le contexte sanitaire n'a pas permis toutes ces sorties. L'équipe pédagogique a donc pris la décision d'investir davantage dans du matériel pour les enfants, notamment des jeux d'extérieur, tels que des karts. Les enfants prennent ainsi plaisir, en plus des jeux déjà existants dans la cour de récréation, à conduire leur petite automobile, comme des grands.









Rappelons que la mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

Dans la joie et la bonne humeur, l'école maternelle de Roulans a fêté Carnaval le 05 février 2021.





Les enfants ont pu profiter de cette belle journée ensoleillée pour jouer dans la cour de récréation, qui était divisée en trois (pour répondre aux exigences sanitaires).

Serpentins et confettis étaient au rendez-vous



ECOLE PRIMAIRE

Présentation de l'école Henri Lamarche de Roulans

L'école élémentaire de Roulans, sous la Direction de Monsieur loos, accueille les enfants du CP au CM2.

Cette année scolaire, il y a 6 classes mais il est prévu d'en fermer une à la rentrée prochaine.

Une classe de CP avec 22 élèves (dont 4 enfants de Laissey): enseignante Mme CACHOT

Une classe de CP-CE1 avec 21 élèves (5+16) (dont 3 enfants de Laissey) : enseignante Mme RAMELET

Une classe de CE1-CE2 avec 23 élèves (15+8) (dont 2 enfants de Laissey) : enseignantes à mitemps Mmes GINDRO et MARRINER

Une classe de CE2-CM1 avec 22 élèves (12+10) (dont 4 enfants de Laissey): enseignants à mitemps: M. COSTA et Mme TISSOT

Une classe de CM1-CM2 avec 23 élèves (13+10) (dont 3 enfants de Laissey): enseignante Mme MASONI

Une classe de CM2 avec 25 élèves (pas d'enfants de Laissey): enseignants Mme DIAS et M. IOOS POUR UN TOTAL DE 136 élèves.

L'école abrite également un RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) avec une enseignante spécialisée, Mme AVILES et une psychologue scolaire, Mme COLLETTE.

2/ Un geste pour aider les malades.

En décembre 2020, tous les élèves de l'école Henri Lamarche ont fabriqué des décorations de Noël pour aider l'association <u>Semons L'espoir.</u>

Nous les avons déposées dans les commerces de Roulans (pharmacie, boulangerie, restaurant la Symbiose, boucherie, bureau de tabac) et grâce à la générosité des gens, nous avons récolté 300 euros.

Le jeudi 4 mars 2021, Monsieur Plouvier, viceprésident de l'association, s'est rendu à l'école pour nous expliquer comment fonctionne <u>Semons</u> <u>l'Espoir</u>: c'est grâce aux dons que l'association a construit <u>La Maison des Familles</u> qui est proche de l'hôpital et qui accueille les familles des enfants ou des adultes hospitalisés.

A la fin de sa visite, les délégués des classes de l'école lui ont remis un gros chèque de 300 euros. Cet argent servira à renouveler les livres de la bibliothèque de la maison des familles.

Les élèves de la classe de Mme Masoni

Les élèves ont rédigé deux articles pour le « Laisséen ». Un grand merci à eux et à leurs enseignants.

1/ La bibliothèque municipale reçoit à nouveau les élèves de l'école de Roulans

Depuis le jeudi 11 mars, les élèves de Roulans peuvent se rendre à la bibliothèque municipale. Claudine Gauffroy a appris à quelques parents à se servir du logiciel de prêt de livres et ces parents se relaieront pour accueillir chaque classe à raison d'une après-midi tous les 15 jours.

Découvrir de nouveaux titres, de nouveaux genres et prendre de bonnes habitudes de lecteur dans un lieu dédié uniquement à la culture sont des objectifs importants pour des enfants de cet âge. Un grand merci à M. Jacquot, Maire de Roulans qui permet l'accès à cet espace. Espérons que cela donne envie aux enfants d'y retourner hors temps scolaire.

Les élèves de la classe de M. loos





CHANGEMENT DE TRESORERIE A COMPTER DU 01/01/2021

Suite à la nouvelle répartition des centres des finances publiques plus en adéquation avec les territoires des communautés de communes, la Commune de Laissey depuis le 01/01/2021 dépend de la :

TRESORERIE DE BAUME LES DAMES 12 ESPLANADE DU BREUIL 25110 BAUME LES DAMES

TEL: 03.81.84.00.61 EMAIL: t25002@dafip.finances.gouv.fr

Si vous rencontrez des soucis pour le paiement d'une dette envers l'état, la Commune, la Communauté de Communes, vous pouvez vous adresser au nouveau trésorier de Baume les Dames.



PAIEMENT CHEZ LE BURALISTE C'EST NOUVEAU

Le nouveau service «paiement de proximité» permet aux usagers de la DGFiP de payer leurs factures et avis auprès d'un réseau de buralistes-partenaires agréés. Ce service concerne les impôts, amendes et produits locaux. Les buralistes seront compétents pour accueillir les paiements en espèces, dans la limite de 300 €. Ils pourront également accepter les paiements par carte bancaire (compétence partagée avec la DGFiP: l'usager a le choix du guichet).

Cette mesure s'inscrit dans le cadre posé par loi de finances pour 2019 n° 2018-1317 du 28décembre 2018. Elle vise à permettre de supprimer le maniement des espèces dans les centres des finances publiques. Le service repose techniquement sur un datamatrix, code barre bidimensionnel figurant sur les factures. Celles-ci seront scannées par l'usager sur le terminal présent dans les locaux des buralistes partenaires agréés. Grâce aux données véhiculées par le datamatrix, l'émargement des créances dans les applications de la DGFiP est automatisé.

L'ouverture du service dans le Doubs est prévu pour août 2020.

La liste complète des buralistes partenaires agréés, régulièrement mise à jour, figure sur le lien suivant: www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

Pour être éligible, les factures des collectivités locales doivent contenir un datamatrix paiement de proximité et la mention invitant l'usager à régler sa facture en numéraire chez un buraliste partenaire agréé. Il peut s'agir de simple facture, de lettre de relance ou de mise en demeure de payer.

RECENSEMENT MILITAIRE NOUVEAUTE IMPORTANTE



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national!

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder!



Calendrier de vos démarches		
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille Renseignez vos n° tél et adresse mail, ils vont seront utiles plus tard.	
3 mois après votre recensement	Créez votre compte sur <u>www.majdc.fr</u> , avec la même adresse mail communiquée lors du recensement afin de faciliter votre convocation.	
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté,	
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat) concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.	

(*) Si vous n'avez par respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25 anniversaire mais le retard pris vous pénalisera pour toutes vos inscriptions et démarches administratives.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE (à 17 ans) :

le Certificat de participation à la JDC

POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?



jusqu'à fin février 2021 jusqu'à nouvel ordre

créer son compte sur majdc.fr surveiller sa boite mail (y compris dans les éléments indésirables)



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr?

- Pour recevoir la date de convocation dématérialisée et effectuer votre JDC en ligne
- Pour imprimer votre certificat de participation et y avoir toujours accès.

CSNJ BESANCON - JANY 21

MON AGENDA SUR INTERNET C'EST NOUVEAU!



NOUVELLE OPAH LANCÉE PAR LA CCDB SUR SON TERRITOIRE

Donner vie à son projet logement ? Pourquoi pas vous ?

La Communauté de Communes Doubs Baumois et votre commune innovent en offrant à chaque propriétaire 1h gratuite avec un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme.

Entre les 10 et 15 mai prochain, sur rendez-vous pris auprès de Villes Vivantes, chaque propriétaire d'un bien immobilier situé sur la Communauté de Communes pourra bénéficier d'un entretien personnel gratuit d'1h sous la forme d'une visio-conférence auprès d'un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme avec élaboration d'une maquette 3D numérique.

L'enjeu premier de ce temps d'écoute et de construction individuelle de projets sur mesure, est de trouver ensemble les bonnes idées et les moyens de les réaliser. Améliorer le confort de son logement, construire ou adapter un logement pour ses vieux jours, s'installer dans la Communauté de Communes du Doubs Baumois, faire un investissement locatif, booster sa copropriété, réhabiliter ou agrandir un bâtiment existant, faire baisser ses dépenses d'énergie...

Pour les propriétaires, c'est l'occasion rêvée de porter un regard neuf sur toutes les possibilités de transformation, de valorisation, d'amélioration de leur logement, avec des projets qu'ils aimeraient pouvoir réaliser sans savoir comment, ou d'autres auxquels ils n'auraient jamais pensé.

Pour prendre part à cet événement exceptionnel, gratuit et sans engagement, il est indispensable de prendre rendez-vous auprès de Villes Vivantes au : **0805 38 69 66**. Les entretiens individuels seront réalisés par les professionnels de Villes Vivantes.



LAISSEY ET SA POPULATION



NAISSANCES

Iris le 23/02/2020

Jalil le 25/02/2020

Evélia le 17/06/2020

Milo le 18/07/2020

Elliot le 17/09/2020

MARIAGES / PACS

Adrien SCHICK et Laura SORDELET le 22/08/2020





DECES

Oubli d'un décès 2019 – avec nos excuses à la famille : Madame Claire MARECHAL
Raymonde AEBISCHER
Andrée GARCIA
Mohand KHELOUFI
Lionel NICOLAS
Marie-Louise OLLE
Mireille PIERCOURT

Jean-François STRAUB

NOUVEAUX HABITANTS

FOYER	NOM	PRENOM
FOYER	AYMONNIN	Eddy
FOYER	DEMONTROND / MESTRIAUX	Ludivine
FOYER	GIBEY	Hervé
FOYER	GRENARD	Nathalie
FOYER	JUNGEN	Florence
FOYER	KLEIN	Vincent
FOYER	MAGRI	Lily
FOYER	PETITGUYOT / RADJAB	Alexis
FOYER	PIROUTET	Christophe
FOYER	TALBOTIER	Thierry



MARIAGE MASQUÉ DE LAURA ET ADRIEN



Plus la date du mariage avançait, plus les mesures sanitaires à prendre pour un mariage étaient contraignantes.

Malgré cela, nos deux futurs mariés avaient décidé de se marier et ce n'était pas une covid et ses mesures sanitaires qui allaient les en empêcher.

Vingt personnes ont donc été choisies par le couple pour assister à la célébration et tous devaient bien évidemment être masqués sauf les enfants de moins de 11 ans.

Le 22 août 2020, ce sont donc vingt personnes choisies dans les deux grandes familles des deux mariés qui se sont présentées masquées accueillies par la secrétaire « armée » d'un flacon de gel hydro-alcoolique. Cette dernière avait bien pris soin le matin même de désinfecter l'ensemble des tables, chaises, poignées, interrupteurs, portes, armoires, clés....

Dominique MESNIER, Maire de Laissey, assisté d'Aurélie ZAMEUR, Deuxième Adjointe, ont donc pu célébrer en toute sécurité sanitaire le mariage de Laura SORDELET, éducatrice, 32 ans, et Adrien SCHICK, charpentier, 31 ans, qui habitent déjà ensemble à côté de l'écluse d'Aigremont.

Tout s'est parfaitement déroulé et aucun closter n'est né!

Tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple qui a gentiment accepté la rédaction de cet article.











RETROSPECTIVE 2020

NEW-LOOK AUTOUR DE LA MAIRIE







Après une rénovation complète du rez-de chaussée, durant l'année 2019, dans un souci d'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite, de nouveaux panneaux d'affichage ainsi qu'un banc, des poubelles et une cabane à livres ont été installés tout récemment Grande Rue.

Pourquoi avoir changé de place nos panneaux?

Les anciens panneaux étant fixés sur la façade de l'ancienne école maternelle, en travaux, il a été décidé d'installer les nouveaux panneaux devant le parking de la Mairie, à proximité de l'entrée de la Mairie, avec un banc à ses côtés, permettant un moment de détente

Le trottoir étant plus large, il est, en effet, plus agréable de consulter les documents mis à disposition.

Le panneau en contre-bas de l'aire de jeux a également subi un p'tit lifting.

Un grand merci à :

Monsieur Yves VUILLEMIN, conseiller municipal,

Monsieur Guillaume MILLE, Troisième Adjoint, et Monsieur Bernard CUENOT, Premier Adjoint,

qui ont procédé, avec soin, à l'installation de ces équipements.

CABANE A LIVRES

VOUS AIMEZ LIRE?

Amateurs de lecture sauvage, un bouquin au bord de l'eau vous tente ?





La cabane à livres de Laissey est arrivée!

Elle est située au pied de l'aire de jeux.

SERVEZ-VOUS



Il s'agit d'un système de partage, où chacun peut déposer et/ou prendre un livre.

Pas d'abonnement.

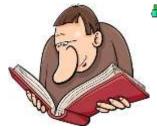
Je prends quand je veux, je dépose quand je veux, aucune contrainte ©











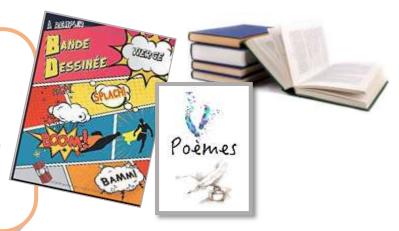


Petits ou grands, vous êtes tous concernés.

Habitants, promeneurs, poètes, amoureux de lecture, conteurs... Elle est faîtes pour vous!



Vous pouvez y-déposer des romans, BD, poésies, essais, livres d'histoire...
En bon état bien sûr.







Ne sont pas les bienvenus les magazines, publicités, quotidiens, programmes télé, et tout contenu pouvant heurter la sensibilité de chacun...



Nous comptons sur la bienveillance de chacun. N'hésitez pas à ranger les livres ou jeter les papiers, dans une poubelle, qui n'ont rien à faire dans la cabane.

Elle est à nous tous ! Faisons-la vivre, nourrissons-la et protégeons-la.

Et si vous ne trouvez pas aujourd'hui le livre de vos rêves dans la cabane, vous trouverez naturellement votre bonheur à la bibliothèque municipale.

Elle est ouverte tous les jeudis à partir de 18H.

Madame Anne-Marie ARMAND vous y-attend et vous accompagnera dans vos recherches ©

Bonne lecture!



Merci à Monsieur Pascal BESANCON, artisan en charge de la réalisation des panneaux et poubelles situés sous l'aire de jeux et de la cabane à livres.

VERGER DE SAUVEGARDE

INITIATIVE BIODIVERSITE

Le projet du Gour En faveur de la qualité de l'eau et de la biodiversité ordinaire.

Le 19 novembre 2020, la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs a planté un verger patrimonial de 8 fruitiers sur notre commune :

- Un Pommier « Pomme fraise »
- Un Pommier « Arboisine »
- Un Pommier « Belle Joséphine »
- Un Pommier « Gros bois »
- Un Pommier «Laurier de Novillars »
- Un Prunier « Mirabelle d'Amagney »
- Un Prunier « Quetsche de Gonsans »
- Et un Poirier commun

Cette plantation s'intègre dans le projet environnemental de préservation du ruisseau « Gour », qui englobe de très nombreux partenaires techniques et financiers.



















Mené à bien depuis 2019 sur les communes de Bouclans, Vauchamps, Osse, Champlive, Dammartin-les-templiers et Laissey, le projet du Gour a nécessité:

- l'aménagement de 1500 mètres de ripisylves (= arbres en bord de cours d'eau) et de mise en défend de cours d'eau
- la plantation de plus de 3000 arbres de haies champêtres
- la mise en place de 6 abreuvoirs pour limiter le piétinement par le bétail
- et plusieurs opérations de sensibilisation sur la préservation de la biodiversité.

Ces actions ont permis d'améliorer l'état du Gour, de restaurer des corridors écologiques et la qualité de la ressource en eau.

TOILETTAGE DE LA FONTAINE

La fontaine a été entièrement refaite en 2004 et depuis le temps a fait son œuvre : salissures, mousse, joints moins étanches...

L'entreprise PB MULTISERVICES a donc utilisé les grands moyens pour lui redonner une allure de star.

La fontaine a été entièrement sablée, les joints ont été cimentés et une protection étanche a été posée.

Les porte-pots de fleurs ont été entièrement refaits par Monsieur BESANCON dans les règles de l'art.

La fontaine est toute belle, elle est repartie pour 10 ans!















GARDE CORPS – RUE DE LA CHAPELLE



Les garde-corps de la rue de la Chapelle n'étaient plus aux normes. Il a fallu les refaire et c'est une belle réussite. C'est Pascal BESANCON qui a œuvré.

Coût : 1.508 € TTC

ETANCHEITE ESCALIERS DU BATIMENT 60-62 GRANDE RUE

Lors de la vente du restaurant et de son appartement la Commune s'était engagée à refaire l'étanchéité de l'escalier extérieur, ce qui a été réalisé par l'entreprise SNCB pour un coût de 4.545.84 € TTC.



PORTES D'ENTREE DES LOGEMENTS DU BATIMENT MAIRIE ET REPARATION MARCHE D'ENTREE DU 34 GRANDE RUE



Afin de faire des économies d'énergie et apporter du confort aux locataires mais aussi afin d'avoir une cohérence esthétique du bâtiment, les portes d'entrée du 30 et 34 Grande Rue ont été remplacées. Elles sont identiques à celles de l'entrée de la mairie.

C'est l'entreprise AVENIRE FERMETURES qui a réalisé ces travaux pour un coût de 7.723,63 € TTC.

Une des marches du 34 Grande Rue était vraiment très abimée, c'est l'entreprise PB MULTISERVICES qui a procédé à sa réfection pour un montant de 844 € TTC.

Pas de subvention pour ce genre de travaux.

PROJETS 2021

CIMETIERE – RELEVE DES TOMBES ET CONSTRUCTION OSSUAIRE COMMUNAL



Les travaux de relèvement des tombes abandonnées et la création d'un ossuaire étaient prévus pour le printemps 2021. Nous n'avons pas encore trouvé d'entreprises spécialisées pour réaliser ces travaux, et une nouvelle consultation est en cours. Le projet reste donc toujours d'actualité et est simplement reporté.

Ce sont 41 tombes et environ 70 corps qui seront relevés. Un ossuaire sera construit à l'entrée du nouveau cimetière pour la réinhumation.

Durant toute la durée de ces exhumations, un représentant de la commune sera présent, conformément à la loi. Il veillera à ce que l'ensemble des opérations de reprise des sépultures soient bien réalisées par l'entreprise en charge, dans le scrupuleux respect des contraintes législatives et réglementaires en vigueur et dans le respect dû aux défunts et familles des défunts. Un contrôle des monuments funéraires environnants sera réalisé avant et après chaque intervention afin de garantir qu'aucuns travaux n'aient endommagés ceux-ci. L'ensemble de ces travaux s'effectuera sur une période de trois mois environ.

Coût total des travaux prévus : environ 45000 euros. Pas de subvention pour ce genre de travaux.

RAVALEMENT FACADES BATIMENT MAIRIE

Grand projet de l'année 2021 : le ravalement des façades du bâtiment de la mairie.

Le projet a démarré alors que la frisette de la sous toiture commençait à se détériorer et de la nécessité de la remplacer. Les entreprises consultées pour ces travaux ont toutes informé la commune qu'il était dommage de faire monter des échafaudages (dont le coût est très élevé) et ne pas en profiter pour refaire la façade qui elle aussi se détériore.

Renseignements pris et présentation au conseil municipal faite, il est décidé de refaire la façade + sous toiture + entourage fenêtres des logements et volets.

Après consultations d'entreprises, a été retenue : EUROFACADES DE BOUCLANS pour un coût total de 73.726 € HT. Pas de subvention pour ce genre de travaux.

CROIX DE SOUVANCE

Début Mars, une nouvelle croix a été mise en place sur le mont Souvance en remplacement de celle qui avait été détériorée. Cette croix étant plus imposante que la précédente (hauteur 4,5m, envergure 2,5m, poids 300kg), la commune a profité de la présence d'un hélicoptère qui transportait le matériel de la SNCF et se trouvait au stade de foot de Laissey, afin de monter la croix et la mettre en place.

Un agent technique était présent afin de guider la manœuvre et une petite équipe de bénévoles a mis la croix en place sur son socle et l'a solidement fixée au sol et arrimée avec des câbles pour la prise au vent. La croix est désormais bien visible, orientée face au village.

Merci à toutes les personnes qui ont participé.

Les bénévoles: Bernard Cuenot, Pascal Besançon, Thierry Talbotier, Joëlle Grattepain, Yves Vuillemin, Mickael Fawer et Jérémy (agent technique). UN GRAND MERCI A TOUS! Vous pouvez retrouver les photos et les vidéos de la pose de la croix sur le site officiel de la commune « www.laissey.org », et





sur son instagram.









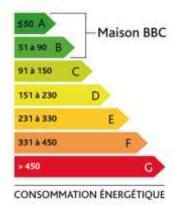
LOGEMENT AU 1ER ET 2IEME ETAGES BATIMENT MAIRIE

Le conseil municipal l'a décidé : les premier et deuxième étages de la mairie qui anciennement étaient le secrétariat de mairie, bureaux du maire et des adjoints et salle du conseil municipal, seront transformés en logement communal aux normes BBC (bâtiment basse consommation).

Le maitre d'œuvre a été choisi, il s'agit du Cabinet COBEC de Baume les Dames.

Le montant des travaux est estimé à 150.000 € HT subventionnés par l'Europe, l'Etat, le Département, le SYDED, le PETR.

Le conseil municipal devra réfléchir à l'emplacement du local archives.











SALLE PO EN GITE

Le dossier de transformation de la salle polyvalente en gîte de groupe avance (doucement mais il avance).

L'assistant à maîtrise d'ouvrage a été choisi. Il s'agit de SOLIHA de BESANCON.

Des avant-projets (esquisses et chiffrages) doivent être fournis pour le mois d'avril 2021 afin que le conseil municipal puisse définitivement poursuivre le projet ou l'abandonner.

TRAVAUX LOGEMENT 44 GRANDE RUE

Le logement communal du 44 Grande Rue va connaître quelques améliorations pour le bien-être des locataires :

- Remplacement des fenêtres et porte fenêtre: 15.000 € TTC subventionnés par l'Etat (DSIL) et la revente de CEE
- Rénovation complète de la salle des bains
- Pose de parquet dans tout l'appartement non encore chiffré. La commune achète le parquet et tout le matériel qu'il faut et c'est le locataire qui a souhaité faire la pose. Un grand merci à lui.

CHEMIN DU ROGNON INTERDIT A LA CIRCULATION – ARRETE MUNICIPAL 2021-03 DU 19-02-2021

Le chemin rural n° 3 dit aussi chemin du Rognon connaissant des dégradations du fait du passage constant de véhicules à moteur mais aussi afin de protéger la biodiversité de l'endroit vient d'être interdit à toute circulation de véhicules à moteur suite à un arrêté municipal n° 2021-03 du 19-02-2021 et à la pose de barrières et de panneaux signalétiques.

Si vous êtes un ayant-droit de ce chemin (propriétaire de parcelle(s) privée(s)), vous pouvez bien évidemment vous rendre sur votre parcelle avec votre véhicule. Vous devez juste auparavant venir en mairie vous procurer une clé mais aussi et surtout une autorisation d'ayant-droit.

Cette autorisation ne sera remise que pour la journée ou le weekend. Seuls les services ont une clé et une autorisation permanente.



REGLEMENTATION ACCES PLACE DE LA GARE



A la suite de plusieurs demandes d'administrés se plaignant de la circulation et de la vitesse excessive sur cette place (afin d'éviter les dos d'âne de la Grande Rue), il a été décidé de mettre en sécurité l'accès à la Place Pierre Boillot (dite aussi Place de la Gare).

En effet, cette place donnant accès à l'aire de jeux, au terrain de pétanque, au terrain multisports, à la salle polyvalente, est très fréquentée par les familles et les enfants.

Elle va donc faire l'objet d'une réglementation stricte avec la prise d'un arrêté municipal, l'installation de barrières côté Ouest et de panneaux côté Est.

Il ne sera donc plus possible de traverser de part en part cette place. Les barrières empêcheront la traversée pour la sécurité de tous.

CÉRÉMONIES OFFICIELLES

8 MAI 2019 VICTOIRE DE LA GUERRE 39-45





11 NOVEMBRE 2020 ARMISTICE 14-18





Comme préconisé par les Préfets de toute la France, les cérémonies officielles se sont déroulées en comité très restreint et en tenant compte de la distanciation sociale.

Toutes les cérémonies ont été célébrées avec le dépôt de la gerbe :

- Souvenir des Déportés
- 8 Mai armistice 39-45
- 18 Juin appel du Général de Gaulle
- 11 Novembre armistice 14-18

ENFANCE JEUNESSE

LE COLLEGE D'AIGREMONT



Depuis le remaniement injustifié de la carte scolaire en 2014 supprimant le secteur de Marchaux, le collège Aigremont de Roulans totalise 6 suppressions de classes et 86 élèves perdus. Cette rectification s'est produite au pire moment (réforme du collège et baisse démographique dans le secteur) et a pour conséquence, entre autres par effets de seuils, des classes surchargées. A la prochaine rentrée trois niveaux (6ème, 5ème, 4ème) seront concernés (29-30 élèves par classe).

Il s'agit de faire des économies aux dépens du secteur éducatif. La sécurité et le suivi individualisé des élèves sont en péril. De plus, le manque criant de moyens accordés par la direction académique condamne le collège à refuser d'accueillir d'éventuels nouveaux élèves dépendant du secteur, au sein des niveaux surchargés!

Cette posture comptable doit cesser d'être la norme année après année. Les enseignants et les représentants des parents d'élèves sollicitent une révision des moyens alloués au chef d'établissement pour que soit abandonné le projet de suppression de classe de la rentrée 2021. Afin de corriger l'erreur prévisionnelle de 2014 (soit 710 élèves prévus en 2021 contre 454 inscrits : différentiel de 256!) et de faire cesser cette hémorragie au niveau des effectifs, les enseignants et les représentants des parents d'élèves en appellent également pour la rentrée 2021 à la rectification de la carte scolaire, réclamée en vain depuis deux ans, auprès du conseil départemental et de la direction académique.

A l'initiative des enseignants et des représentants des parents d'élèves, une journée collège mort a été menée le 16 mars 2021. Seuls 3 élèves sur 454 se sont rendus au collège ce jour-là. Les raisons de cette journée d'action ont été relayées par la presse écrite (L'est républicain) et par la télévision régionale (France 3 Bourgogne-Franche-Comté). Dans la foulée, le 17 mars 2021, une délégation composée d'enseignants et de parents d'élèves a été reçue par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) afin que puissent être confrontés les points de vue. Si rien de concret n'est sorti de cette réunion, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale s'est engagé à ce qu'une nouvelle entrevue ait lieu au moins de juin, quand il faudra alors effectuer les derniers aménagements en vue de l'organisation de la rentrée de septembre 2021. Peut-être, qu'à ce moment-là, la suppression d'une classe à la rentrée prochaine pourra alors être reconsidérée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Affaire à suivre, donc!

Toutes ces revendications n'ont qu'un seul objectif, assurer un enseignement optimal aux collégiens afin de faire en sorte que ces bientôt citoyens soient en capacité de relever au mieux les défis sociétaux actuels et à venir.

Pour le collectif collège Aigremont Philippe CHAPUIS

LA HALTE GARDERIE

Notre équipe se compose au total de 6 membres dont 4 font partie de l'équipe éducative. Plus en détail: 1 agent d'entretien, 1 agent de restauration, 1 auxiliaire de puériculture, 1 BEP carrière sanitaire et social, 1 CAP Petite Enfance, 1 Educatrice de Jeunes Enfants (directrice). Nous ouvrons la crèche de 7h30 à 18h30 et fermons 5 semaines dans l'année. Nous avons 9 places par jour : 8 régulières et 1 occasionnelle. Nous pratiquons au quotidien la motricité libre : nous laissons l'enfant découvrir son corps, prendre conscience de celui-ci, de ses capacités, en l'accompagnant dans ses acquisitions motrices, sans le freiner tout en le sécurisant. Nous proposons aux enfants d'acquérir tout au long de l'année et de leurs apprentissages, leur autonomie en les laissant faire par eux-mêmes de façon à ce qu'ils soient acteur de leur vie et non spectateur. Par exemple au moment du change pour les grands, qu'ils puissent se déshabiller seul, se nettoyer seul, et remettre seul leur couche. Pour les plus petits ils participent à leur niveau tout au long du change. Pour les repas : système de "plateau repas" où les enfants ont tout leur repas à leur disposition et mangent dans l'ordre qu'ils préfèrent. Une fourchette et une cuillère leur sont proposées afin d'utiliser l'ustensile qu'ils préfèrent et avec lequel ils sont le plus habiles.

Les repas sont fournis par les parents, les goûters par la crèche.

Nous sortons très régulièrement grâce à la grande cour dont nous bénéficions.

Nous allons agrandir le multi-accueil pour une capacité d'accueil de 14 places. Les locaux seront dans l'ancienne école du village actuellement en travaux.





L'équipe éducative de la crèche (de gauche à droite Eva, Ludivine, Aline et Marie)

LE CCAS



CARTE JEUNES GRANDE REUSSITE

Comme tous les ans 50 cartes jeunes avaient été commandées auprès du CRIJ et deux commandes supplémentaires ont dû être passées pour arriver à 65 cartes jeunes vendues à 2 € aux jeunes domiciliés à Laissey.

L'ADAPEI a décidé du fait de l'épidémie de ne pas organiser l'opération brioches en 2020.

Aucune information n'est connue à ce jour sur son organisation en 2021 ou pas... à suivre.

OPERATION BRIOCHES DE L'ADAPEI

AIDES D'URGENCE



Le CCAS a apporté son aide à deux familles :

1/ Une aide financière d'un montant de 228 €

2/ Une aide alimentaire d'un montant de 49.50 €

Si vous traversez une période difficile, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS de Laissey qui pourra étudier votre dossier et vous apporter une aide administrative, financière ou autre.

Contact:

Mairie de Laissey au 03.81.63.21.98 ou par mail à contact@laissey.org

Le CCAS tous les ans subventionne des associations ayant un caractère social :

- Semons l'espoir qui vient en aide aux parents ayant un enfant hospitalisé pour 200 €
- Le CCAS de Baume les Dames mais surtout son épicerie solidaire pour 200 €
- OncoDoubs qui vient en aide aux personnes atteintes d'un cancer pour 100 €
- Jeunesse en Plein Air qui aide les enfants défavorisés à partir en vacances pour 100 €

SUBVENTIONS

DISTRIBUTION DES COLIS AUX ANCIENS

Les colis de Noël ont été distribués courant décembre à toutes les personnes de la commune de Laissey de plus de 65 ans, par l'équipe municipale et les membres du CCAS, sans entrer dans les habitations et dans le respect des gestes barrières. Ne pouvant en cette période compliquée faire de repas, chacun a donc reçu un colis de produits locaux préparés par toute l'équipe familiale de :

LES SURPRISES DE BEA 4 RUE DES TILLEULS 25640 SAINT HILAIRE 07.78.24.35.55 chatelain.maurice@gmail.com www.lessurprisesdebea.free.fr

Nous avons eu un très bon retour, chacun a été très satisfait de son colis.

Nous vous remercions pour le bon accueil qui nous a été fait.





PARTICIPATION A PRESENCE VERTE

Soucieuse du bien-être, de l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité des personnes âgées, à mobilité réduite et/ou handicapées, la Commune de Laissey par l'intermédiaire de son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a signé une convention de partenariat avec L'ASSOCIATION PRESENCE VERTE qui gère un service de téléassistance.

Cette convention de partenariat prévoit notamment :

- d'assurer aux personnes qui le souhaitent, une information sur la téléassistance Présence Verte (principes de fonctionnement, conditions d'abonnement, tarifs, aides, etc...)
- de recueillir toute demande d'adhésion au service de téléassistance et de la transmettre au secrétariat de l'association
- une participation financière

Afin de bénéficier de cette participation pour vous-même, pour vos parents, vos proches ou des voisins qui peuvent avoir besoin d'une téléassistance, nous vous invitons à contacter :

- soit directement l'association Présence Verte Franche-Comté, Espace Derosne, 5 rue Jean Bernard Derosne, 70000 Vesoul, Tel. 03 84 75 07 93, Internet : www.presenceverte.fr, mail : secretariat@presencevertefranchecomt e.com
- soit la Commune de Laissey, 32 Grande Rue 25820 Laissey, Tel. 03 81 63 21 98, mail : contact@laissey.org

Concernant la participation financière du CCAS, elle se décompose en deux parties :

- la gratuité de l'installation et mise en service du matériel : prise en charge de la moitié de la somme, l'autre moitié prise en charge par l'association Présence Verte
- prise en charge du premier mois d'abonnement

EN 2020 : 2 ADHESIONS

N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER!

MANIFESTATIONS 2020



LA FETE DE LA MUSIQUE

LE 14 JUILLET







LE REPAS DES CLASSES

REPAS DES ANCIENS





NOEL DES AGENTS ET DE LA RESPONSABLE BIBLIOTHEQUE

LES VŒUX DU MAIRE



Ces manifestations n'ont pas pu être organisées en 2020...nous espérons vous y croiser peut-être en 2021 si les conditions sanitaires permettent de les organiser.

DOSSIERS

LA FORET COMMUNALE

Notre forêt communale couvre une superficie de 144 hectares essentiellement sur des pentes contrastées très prononcées qui la rende inexploitable sauf quelques petits secteurs plus accessibles.

On parle de pentes contrastées au niveau de leur exposition, leur ensoleillement et en conséquence de la végétation qui y pousse :

- Les pentes exposées <u>au nord</u> constituent la **forêt d'ubac**: forêt ombragée humide où l'on trouve majoritairement du hêtre, des érables, du tilleul et diverses espèces de fougères. C'est notamment la forêt du Rognon, mais aussi le versant nord du mont Souvance.
- Les pentes exposées <u>au sud</u> constituent la **forêt** d'adret : forêt ensoleillée en permanence, au sol sec et rocailleux, peuplée d'arbres de petites dimensions de type chênaies pubescentes et d'espèces arbustives buissonnantes et épineuses. C'est notamment le versant sud du mont Souvance.

Nous nous situons de fait au centre d'un arboretum naturel. Ouvrez les yeux et les oreilles, regardez, écoutez, respirez, découvrez... et surtout respectez !!!

La réserve biologique

Par sa qualité générale et la diversité des habitats, son évolution sans contrainte anthropique (du fait de l'homme...), les espèces répertoriées ou signalées tant végétales qu'animales, la difficulté d'accès pour exploitation, notre forêt a été classée en **réserve biologique** par convention avec l'ONF et l'Etat.

Un 1^{er} classement en **réserve biologique dirigée** (RBD) est intervenu en 1998 avec un plan de gestion pour la période 1998 – 2018, poursuivi jusqu'en 2019. Puis un nouveau plan de gestion a été proposé par l'ONF pour la période 2019 – 2039 avec un classement en réserve biologique mixte, dont une partie en **réserve biologique dirigée** (46,46 ha) et la plus importante en **réserve biologique intégrale** (96,10 ha).









Réserve biologique dirigée (RBD): gestion orientée pour la conservation de milieux et/ou d'espèces remarquables. Quelques parcelles d'exploitation forestière (1,57 ha).

Réserve biologique intégrale (RBI) : la forêt est rendue à une évolution naturelle, l'exploitation forestière est proscrite, la chasse aux petits gibiers est interdite.

En outre la forêt est intégralement intégrée au réseau NATURA 2000 de la Moyenne Vallée du Doubs, avec directives habitats notamment pour les anciennes galeries de mines de fer qui abritent des populations importantes de chiroptères (chauve-souris).

La biodiversité – Les espèces remarquables

<u>Espèces végétales</u>: Recensement de 4 espèces strictement protégées au niveau régional, Daphné des Alpes, Œillet de Grenoble, Limodore avorté (orchidée), Polystics à frondes soyeuses, ...

NB: inutile de vous dire que je ne dirai pas où sont les sites... pour éviter le piétinement voire la destruction... Contentez-vous de cueillir un petit bouquet de perceneige (sous le château de Vaite) ou de muguet (un peu partout)...

Une découverte récente :

En 2015, il a été découvert en forêt de Laissey de la **vigne sauvage**, et en quantité importante, c'est-à-dire 48 pieds qui font du site celui le plus intéressant de ceux prospectés à ce jour. Rien à voir avec un pied de vigne normal ; il s'agit de grosses lianes de 5 à 10 cm de diamètre qui s'appuient sur des arbres supports voisins jusqu'à une hauteur de 5 à 10 m. Une étude est en cours y compris par ADN pour expliquer l'origine et le rapport avec les vignes cultivées.

<u>Mammifères</u>: Il s'agit essentiellement des chauvessouris, parmi lesquelles la Barbastelle, le Grand Rhinolophe (la grotte de Froide Oreille abrite une des colonies les plus importantes de France), le Grand Murin, le Verspertillon, etc... en tout 14 espèces sur le site sur 28 recensées en Franche-Comté.

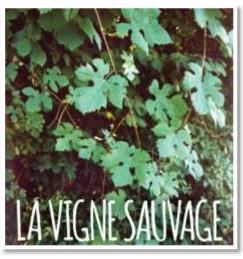
NB: Quant aux chamois, cela peut paraître spectaculaire... ils viennent jusque près de nos maisons... ils « bouffent tout », gare aux jardins... mais à vrai dire ils sont plutôt envahissants : 80 spécimens recensés sur le site en 2015.











Les oiseaux : Milan Royal, Milan Noir (nous les voyons tournoyer au-dessus du village à la recherche d'une bonne proie...), le Faucon Pèlerin pour les rapaces, mais aussi le Pic Noir, le Pic Mar, le Pic Epèche, et une quantité d'oiseaux plus modestes en taille et plus communs tels que Merle, Geai, et les petits passereaux habituels de nos jardins et vergers...

Voilà une courte description de notre belle forêt et de ses habitants qui j'espère vous aura intéressé. Préservons-la, protégeons-la, mais aussi partageons-la avec curiosité et le respect de l'environnement et de la biodiversité.

En projet :

Pour faire profiter le public de la richesse de notre forêt, le principe de création de sentiers botaniques à vocation pédagogique est admis. Un projet va être élaboré avec l'aide et l'assistance de l'ONF pour permettre l'identification et la description des espèces les plus caractéristiques sur les 2 versants forestiers d'ubac et d'adret. L'utilisation des pistes et sentiers déjà existants sera à privilégier.









Le printemps arrive et pour les chanceux qui possèdent un petit coin de nature, le temps est venu de préparer son jardin ou de planter de jolis parterres de fleurs. Certains taillent leurs haies afin que tout soit bien net, bien droit, bien propre.

Toutefois, cette taille des haies tombe en pleine période de nidification des oiseaux. Nous pouvons tous constater qu'il n'y a plus beaucoup d'oiseaux et beaucoup moins d'espèces. Alors devenons écoresponsables en adoptant une attitude respectueuse de l'environnement et protégeons nos boules de plumes qui ne demandent qu'à naître. Ils ont déjà tant de difficultés à se nourrir et à garder leur habitat et tout ça à cause justement de la taille excessive des haies entre autre et des pesticides qui les achèvent. Avant toute taille, regardez au moins s'il y a des nids.

Sans vouloir être toujours dans la répression, il est bon de rappeler quelques règles, dont celles de la protection des espèces animales et notamment qu'il est vivement déconseillé pour les particuliers d'élaguer ou de détruire toute haie entre le 15 mars et le 31 juillet afin d'attendre l'envol des derniers oisillons.

Alors respectons la nature, respectons les animaux et respectons les lois afin de pouvoir à l'avenir entendre encore chanter les oiseaux dans nos petits coins de jardin.

STERILISATION CHATS ERRANTS



GESTION DES POPULATIONS FELINES

Nous mettons en place en ce début d'année, le plan de gestion des populations félines, dans le cadre de notre programme de bien-être animal.

Après délibération du conseil en date du 19/10/2020 et vote du budget pour la campagne 2021, avec l'aide de conseillers municipaux et de bénévoles nourrisseurs du village, la commune de Laissey va procéder à la capture des chats errants.

Les chats capturés non identifiés et non sociables seront stérilisés et marqués, puis relâchés à l'endroit de capture.

Les chats capturés non identifiés mais sociables seront relâchés.

Les dates et lieux de trappage seront annoncés au moins une semaine à l'avance aux habitants, par courrier de la mairie, dans les secteurs concernés.

L'identification d'un chat, qu'il sorte ou non, est obligatoire depuis 2012. Il est donc demandé à tous les habitants, propriétaires d'un chat, de régulariser leur animal et de le faire identifier. Si vous ne l'avez pas encore fait, veuillez garder votre chat à la maison pendant la période de trappage, de la fin d'après-midi jusqu'au matin.

La stérilisation des chats domestiques n'est pas obligatoire, mais le propriétaire d'un chat qui ne le stérilise pas, participe activement à la prolifération des chats errants et va à l'encontre des actions de la commune.

Des bénévoles nourrisseurs ont déjà mis en place des abris pour les chats libres sur la commune. Nous nous joignons à eux, et avons réalisé une première caisse isolée qui a été mise en place en Décembre 2020. Si vous avez des palettes ou des planches inutilisées, nous pouvons les récupérer afin de réaliser de nouveaux abris. Veuillez prendre contact avec la mairie qui vous renseignera sur la personne à contacter.

Photo de l'abri réalisé et posé en décembre





NOS JEUNES TALENTS

LES GRIFONNAGES DE CAMILLE

Vous connaissez peut-être déjà Camille? Elle se promène souvent dans le village avec son compagnon Maxime et leur jeune chienne malinois. Vous l'avez forcément croisé lors de la fête des voisins, ou le repas du 14 juillet!

Vous vous souvenez ? C'est elle qui confectionne des pâtisseries exceptionnelles, généreuses, délicieuses.

Camille est une artiste dans l'âme ! Passionnée, elle suit son cœur, sa petite voix intérieure, son intuition et s'exprime, en toute modestie.

« Cette passion me vient de ma Maman. Elle a une fibre artistique aussi, elle dessinait et maintenant elle s'amuse beaucoup à faire des petites décorations pour toutes les fêtes.

Toute petite, je faisais déjà des dessins sur mes copies d'école. Puis en grandissant, j'ai essayé d'apprendre seule. Je recopiais souvent les images qui me plaisaient et maintenant je touche un peu à tout, à mon niveau bien sûr. Je n'ai pas eu de formation. J'aime beaucoup le dessin, la peinture et l'aquarelle. Je représente souvent des animaux, des femmes, des mangas... Et j'aimerais encore progresser dans ces arts.

L'inspiration me vient quand j'écoute de la musique douce et en ce moment ce sont les chansons de Walt Disney au piano...





Si vous avez un talent artistique, gastronomique ou autre et souhaitez le partager sur le prochain bulletin, faites nous signe. Merci.



RAPPEL INFOS COMMUNALES

SALLES
COMMUNALES

POUR RESERVER UNE SALLE COMMUNALE MERCI DE CONTACTER LE SECRETARIAT DE MAIRIE AU 03.81.63.21.98

POUR TOUTE RESERVATION:

1/ Téléphoner au secrétariat pour la disponibilité de la salle, du chapiteau, des tables/bancs

2/ Faire parvenir à la Mairie :

- Un courrier de réservation précisant la salle demandée, la date, le motif, le nombre de personnes
- Joindre une attestation d'assurance en responsabilité civile
- Le chèque d'acompte (voir tableau ci-dessous)

TRES IMPORTANT:

Les états des lieux s'effectueront avec Mme Chantal ROLLAND :

- Le vendredi avant la location à 19h45
- Le lundi après la location à 8h30

Prêt gratuit de la salle polyvalente pour le verre de l'amitié suite à des obsèques.

TARIFS A PARTIR DU 01-01-2020

PRESTATIONS COMMUNALES	LAISSEEN	EXTERIEUR	ASSOCIATIONS LAISSEENNES *
SALLE DES FETES			
Weekend	155,00 €	310,00€	155,00 €
Vaisselle	30,00 €	30,00€	30,00€
Electricité	sur relevé 0.20 € / kwh	sur relevé 0.20 € / kwh	sur relevé 0.20 € / kwh
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Acompte réservation	80,00€	80,00€	80,00€
Poubelle	20,00€	20,00€	20,00€
Heure de ménage	17,00 €	17,00€	17,00 €
SALLE POLYVALENTE			
Weekend	80,00€	160,00€	80,00€
Journée	40,00 €	80,00€	40,00€
Electricité	sur relevé 0.20 € / kwh	sur relevé 0.20 € / kwh	sur relevé 0.20 € / kwh
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Acompte réservation	40,00 €	40,00€	40,00€
Poubelle	20,00€	20,00€	20,00€
Heure de ménage	17,00 €	17,00€	17,00 €
DIVERS			
Location chapiteau	50,00 €	360,00€	Gratuit
Location tables et bancs de brasserie	Gratuit	Pas de prêt	Gratuit

^{*} Les associations laisséennes ont droit à 4 utilisations gratuites de salles par an peu importe la salle utilisée. La gratuité est accordée aux associations laisséennes pour l'utilisation de la salle polyvalente pour l'organisation de tournois de pétanque sans limitation du nombre. Toutefois la facturation de l'électricité, de la location de vaisselle, de la vaisselle cassée et des ordures ménagères est maintenue pour chaque utilisation de salle (gratuite ou payante).

TARIFS CIMETIERE

CIMETIERE / COLOMBARIUM

 Concession trentenaire 2 places 	255 €
 Concession trentenaire 4 places 	510 €
 Concession trentenaire case 2 places 	255 €
columbarium	
Caveau 2 places	1270 €
Caveau 4 places	1780 €

RECENSEMENT MILITAIRE

OBLIGATOIRE POUR LES FILLES ET GARCONS A 16 ANS

Vous allez avoir 16 ans ? Vous devez vous faire recenser. Le recensement est une démarche civique essentielle et OBLIGATOIRE. Il correspond à la deuxième étape du « parcours de la citoyenneté », la première étant l'enseignement de défense au collège, et la troisième, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) proprement dite.

Qui est concerné ? Tous les garçons et les filles.

Quand? Dès l'âge de 16 ans.

Où doit-on se faire recenser?

Mairie du domicile où une attestation de recensement sera délivrée.

Comment se faire recenser ? Se présenter muni à la Mairie :

- de sa carte nationale d'identité,
- d'un justificatif de domicile
- et du livret de famille des parents.

Pourquoi ? Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.

Alors n'attendez pas!

Cette démarche est gratuite et nécessaire pour pouvoir s'inscrire au Baccalauréat, au permis de conduire, aux concours de l'État ...

Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensés ? Pas de problème ! Il suffit de vous présenter le plus tôt possible à la Mairie pour régulariser votre situation.

Pour toute question, vous pouvez contacter votre Mairie.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE SALLE POLYVALENTE PLACE DU COLONEL PIERRE BOILLOT 25820 LAISSEY

Madame Anne-Marie ARMAND vous accueille pour un instant convivial.

Horaires d'ouverture : Tous les jeudis de 18H à 20H (sauf pendant les grandes vacances)

Des livres pour tous les âges et pour tous les goûts. Des livres aux gros caractères.

Le prêt des livres est gratuit.

Il n'y a pas de délais pour le retour des livres.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LES ENTREPRISES

BOUCHERIE JEAN-LUC BERNA

CAMION UNIQUEMENT

6 RUE BOST - 25820 LAISSEY

TEL: 03.81.55.51.57



CAMION PIZZAS FABINO

Mercredi à Gennes – Jeudi à Busy – Vendredi à Intermarché Marchaux – Samedi à Gonsans et

Dimanche à Tarcenay TEL: 07.71.00.32.40



FROID SAINT-HILLIER

EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES - CLIMATISATION

5 GRANDE RUE - 25820 LAISSEY

TEL: 03.81.55.51.17



AGENT IMMOBILIER PROPRIETES PRIVEES RENAUD THIERRY

8 RUE DE LA FONTAINE - 25820 LAISSEY

TEL: 06.33.80.17.86 SITE: www.proprietes-

privees.com/negociateur/thierry.renaud



CAFE – RESTAURANT - EPICERIE « LAISSEY-VOUS TENTER »

60-62 GRANDE RUE - 25820 LAISSEY TEL: 06.82.93.69.30 ou 03.81.26.18.74

MAIL: guglielmetti.norbert@neuf.fr



TAXI STEPH

25820 LAISSEY

TEL: 06.22.58.97.90



BOULANGERIE MOBILE – FRANCK ROULIN

CAMION UNIQUEMENT 25640 POULIGNEY LUSANS

TEL: 03.81.55.51.04



AU FIL DU DOUBS

Sylvie VAUDROUX, Couturière à domicile 11 GRANDE RUE – 25820 LAISSEY

TEL: 06.73.94.63.27

MAIL: aufildudoubs@orange.fr



LA MAIN TENDUE

Soins énergétiques Thierry TALBOTIER

12 Grande Rue – 25820 LAISSEY

TEL: 06.23.89.47.88 MAIL: reitoblat@yahoo.fr

SITE: www.facebook.com/yrreiht.reitoblat



AURELIE ZAMEUR

Praticienne massage bien-être sur RDV

25820 LAISSEY TEL: 06.68.58.42.08



LES ASSISTANTES MATERNELLES JOURNALIERES



LISTE TRANSMISE PAR LE DEPARTEMENT DU DOUBS EN DATE DU 21/01/2021





Madame Véronique ARMAND 9 rue du Maroc 25820 LAISSEY TEL 03.81.55.54.22

AGREMENT:

Garde à la journée : 1 enfant entre 18 mois et 10 ans + 1 enfant entre 2 mois et 10 ans

Garde en temps non complet : 2 enfants entre 3 ans et 10 ans

AGREMENT:

Garde à la journée : 1 enfant entre 12 mois et 10 ans + 1 enfant entre 2 ans et 10 ans + 1 enfant entre 2 mois et 10 ans

Garde en temps non complet: 1 enfant entre 3 ans et 10 ans

Madame Alexandra AYMONNIN 18 Bis rue de la Chapelle 25820 LAISSEY TEL 03.81.60.27.71 ou 06.70.08.63.03

Madame Christelle MARTINENGHI 6 Grande Rue 25820 LAISSEY TEL 09.51.27.25.98 ou 06.8379.31.30

AGREMENT:

Garde à la journée : 1 enfant entre 2 mois et 4 ans + 1 enfant entre 10 mois et 3 ans

Garde en temps non complet: 1 enfant entre 3 ans et 10 ans

AGREMENT:

Garde à la journée : 1 enfant entre 10 mois et 10 ans + 1 enfant entre 3 mois et 10 ans

Garde en temps non complet : 2 enfants entre 3 ans et 12 ans

Madame Béatrice MILLE 30 rue de la Chapelle 25820 LAISSEY TEL 03.81.55.52.18 ou 06.81.71.28.81

Madame Djanette OTMANI (en cessation provisoire d'activité) 64 Grande Rue 25820 LAISSEY TEL 03.81.52.58.54 ou 06.41.84.22.98

AGREMENT:

Garde à la journée : 1 enfant entre 12 mois et 6 ans + 1 enfant entre 2 mois et 3 ans

Garde en temps non complet: 1 enfant

LES ASSOCIATIONS

ACCA DE LAISSEY – LA CHASSE

PRESIDENT: FRANCOIS RENAUD

12 RUE DES MUROT 25820 LAISSEY TEL: 03.81.55.53.28

MAIL: annievarechon@wanodaoo.fr



SUBLIMES DE FRANCHE COMTE

PRESIDENTE: LUDIVINE ARMAND

38 GRANDE RUE 25820 LAISSEY TEL: 07.66.48.02.50

MAIL: sublimedefc@gmail.com



LAISSEY SPORTS LOISIRS - LSL

PRESIDENT : EMMANUEL SUTER

4 GRANDE RUE 25960 DELUZ

MAIL: laissey-sports-loisirs@outlook.fr SITE: https://laissey.wixsite.com/asso

FACEBOOK:

https://www.facebook.com/laisseysportsloisirs/



ANCIENS COMBATTANTS DE LAISSEY

PRESIDENT : JACKY CARREY

3 RUE DU CHATEAU 25820 LAISSEY TEL: 03.81.55.50.10



LE CHAT DES LAISSEY

PRESIDENT: YANNICK DESSENT

42 GRANDE RUE 25820 LAISSEY TEL: 03.81.55.57.43

MAIL: yannick.dessent@hotmail.fr



HARMONIE FANFARE DE ROCHE LAISSEY

PRESIDENTE : MARIE-ROSE SAINT-HILLIER

18 GRANDE RUE 25820 LAISSEY

TEL PIERRE BERCOT: 03.81.55.52.34

MAIL: bercot.pierre@gmail.com



LA DELUZIENNE – AAPPMA PECHE DELUZ LAISSEY OUGNEY

PRESIDENT : ALAIN PILLOT 2 RUE DU FUNERARIUM 25220 ROCHE LEZ BEAUPRE

TEL: 03.81.57.04.19 MAIL: pillot.alain@yahoo.fr

FOOTBALL CLUB AIGREMONT MONTOILLE

PRESIDENT: STEVE AYMONNIN

18 RUE DE LA CHAPELLE 25820 LAISSEY

TEL: 03.81.63.20.66

MAIL: aigremont-montoillefc.foot@orange.fr



LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

SUBLIME DE FRANCHE-COMTE

L'association « Sublime de Franche – Comté » permet d'ouvrir les portes d'un concours local prestigieux aux franc-comtoises de 17 ans et demi à 35 ans, célibataires ou mariées, petites ou grandes, tatouées ou non.

L'association « Sublime de Franche – Comté » reverse à chacune de leur élection un don à une association choisit par la Sublime remettant son titre (2€ par place adulte vendue).

Malgré le contexte sanitaire, le Samedi 17 Octobre 2020 nous avons pu réaliser notre élection « Sublime de Franche – Comté 2020 ».

Nous avons le plaisir de vous annoncer que lors de cette élection, Manon Mille, originaire de Laissey a été élue « 2ème dauphine de Sublime de Franche – Comté 2020 » et Prix de la Photogénie 2020.

Suite à cette élection nous avons reversé 2 dons de 225€ à 2 associations différentes.

Cette association organise régulièrement des manifestations dans notre village. Cependant, suite à la situation sanitaire nous n'avons pas pu organiser nos concours de pétanque et notre loto annuel. Nous espérons pouvoir les réorganiser le plus vite possible.

Cette association organise régulièrement des manifestations hors de notre village dont les manifestations suivantes sont à venir :

- ♣ Elections « Sublime de Haute Saône 2021 », « Sublime du Jura 2021 », « Sublime du Doubs 2021 » et « Sublime du Territoire de Belfort 2021 » : Samedi 22 et Dimanche 23 Mai 2021 en casting (huit clos).
- ♣ Election « Sublime de Franche Comté 2021 » : Samedi 6 Novembre 2021 à Houtaud (25)

Un don sera fait à l'issu de chacune de nos élections soirées à l'association du choix de notre « Sublime de Franche – Comté » en titre.

Podium « Sublime de Franche - Comté 2020 » :

- « Sublime de Franche Comté 2020 » Julie BOISSERIE (Doubs)
- « 1^{ère} dauphine Sublime de Franche Comté 2020 » Morgane THOMAS (Haute Saône)
- « 2^{ème} dauphine Sublime de Franche Comté 2020 » Manon MILLE (Doubs)
- « 3^{ème} dauphine Sublime de Franche Comté 2020 » Mégan BARBOSA (Doubs)
- « Prix du Jury Sublime de Franche Comté 2020 » Anaïs WOLFF (Doubs)
- « Prix du Public Sublime de Franche Comté 2020 » Elodie RAYE (Territoire de Belfort)





Les candidatures pour les élections départementales 2022 qualificatives pour « Sublime de Franche – Comté 2022 » sont ouvertes.

LE SOUVENIR FRANCAIS



Est née en 1872. Fondée en 1887, Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, Reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906.

ELLE A TROIS MISSIONS IMPORTANTES:



1/ CONSERVER

la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honoré par de belles actions en entretenant leurs tombes et en fleurissants leur tombe le 1er novembre,

2/ ANIMER

la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales ou locales,

3/ TRANSMETTRE

le flambeau du souvenir aux jeunes en leur inculquant l'amour de la patrie et le sens du devoir.



LES CEREMONIES

20 jeunes sont venus rejoindre le Souvenir Français. Ils ont été présents aux cérémonies les plus importantes en 2020 en respectant la distanciation.



Cérémonies Nationales :

8 mai et 11 novembre : un groupe de nos jeunes participait avec la présidente, l'autre dans la vallée avec le vice-président.

Cérémonies Locales :

Glamondans le 80^e anniversaire des 4 aviateurs ; Sechin les fusillés du village ; Beurre ; Larnod ; Baume les dames ; Chapelle des buis...



POUR MEMOIRE

18 juin : Aïssey détruit, 32 soldats tués et une civile puis en 44 les allemands incendient, tuent, pillent lors de leur repli :

- 5 fusillés, 3 abattus à Séchin. Ils assassinent 4 résistants à la Combe de Chailluz, 2 à Tressandans, 2 à Chatillon le Duc.

Ils tuent 3 personnes à Cognières, 1 au Mont de Vau, 1 à Marchaux etc.

La libération de Baume les Dames dure 4 jours, avec, entre autres, 22 FFI tués, fusillés ou assassinés, les résistants de Larnod, Mazerolles le Salin, ainsi que de la crypte.

Les 6300 morts pour la France de la Chapelle des Buis ont été honorés par les commémorations qui comptaient chaque fois nos jeunes portedrapeaux aux cotés des anciens combattants.



AVANT

NOS JEUNES

Ces jeunes portent d'une façon honorable le drapeau du Souvenir Français, des anciens combattants et le drapeau des prisonniers de Guerre, drapeau offert par la famille Renaud de Bouclans. (Gaston Renaud, prisonnier de guerre pendant 5 ans et porte-drapeau pendant de nombreuses années). Un grand merci de nous offrir ce drapeau qui sera porté avec honneur.

Ils seront présents pour le fleurissement des 70 tombes des soldats morts pour la France dans vos communes le 1^{er} novembre 2020.

En photo : jeunes qui rénovent la tombe du soldat André BERNARD MPLF au cimetière de LAISSEY. Un immense merci à eux.



APRES

RECOMPENSES

*Diplôme de gardien de la mémoire aux jeunes de moins de 18 ans : Aymeric GANNARD – Marine GROSS - Elodie LABBE – Maxime TREYE – Méline RAFFIN

*Médailles de Vermeil : Georges MAGNIN et Charles CASSARD

*Médailles de bronze :

Maguv GRUET et Stanislas PETIT

VOUS POUVEZ NOUS AIDER: DONATEUR 5 EUROS OU ADHERENT 10 EUROS PAR AN

Cela nous aidera dans notre mission : fleurir les tombes, acheter des drapeaux, équiper les jeunes, organiser un voyage scolaire.
Envoyez votre don à la présidente :
Noëlle ANDRE,
16 Grande Rue
25360 GLAMONDANS.
Un reçu vous sera envoyé.

REMERCIEMENTS

Merci à tous les bénévoles du Souvenir Français.

Un merci particulier à Denis CLAVELOT qui, pendant de nombreuses années a assuré sa mission avec conviction et dévouement en tant que délégué du Souvenir Français à la commune de Laissey.

Denis a reçu la médaille de vermeil en 2018. Nous lui rendrons une visite avec un cadeau bien mérité.



La Présidente : Noëlle ANDRE Le Vice-Président : Stanislas PETIT



FCAM

Le **Football Club Aigremont Montoille** officie sur les terrains de Roulans et Pouligney-Lusans. Nous rassemblons cette année une centaine de licenciés (dont une vingtaine de joueuses, féminines tout âge confondu) de tout le secteur (Roulans, Pouligney, Deluz, Laissey, Val de Roulans, Saint hilaire, L'écouvotte, Châtillon Guyotte etc...).

La situation sanitaire actuelle a fait baisser nos effectifs par rapport aux saisons précédentes. Mais nous avons quand même : 1 équipe U7, 2 équipes U9, et 1 équipe séniors et 1 équipe séniors Féminines qui forment l'effectif de cette saison.

Pour le "**Groupement Jeunes Doubs Centre Foot** " allant de U11 à U18 avec le club de Roche Novillars : 3 équipes U11, une équipe U11F, 3 équipes U13, 2 équipes U15, et 3 équipes U18 dont une équipe U16 R2.

L'entente Aigremont/Roche Novillars en Séniors Féminines nous a permis cette saison de former une équipe à 11 ce qu'apprécient beaucoup les joueuses.

L'équipe U11F permet aux jeunes filles de pouvoir découvrirent le foot féminin. Elles sont heureuses de pouvoir jouer entre copines. Nous espérons continuer à développer le foot féminin parmi nos jeunes et ainsi préparer la saison prochaine car en U11F elles jouent à 5 mais en U13F elles joueront à 8. Ils nous font donc augmenter l'effectif si nous voulons pouvoir créer cette équipe l'an prochain.

L'esprit du club, sportif et pédagogique est fortement basé sur une dynamique collective et constructive du plaisir de jouer au football et de le partager dans les valeurs fédératrices que sont le respect, la tolérance, la solidarité, la convivialité... un club où il fait bon jouer.

Sur le terrain de Pouligney ont lieu les rassemblements des plus petits (U7 et U9) et les matchs officiels à domicile séniors masculins et féminins, ainsi que certaines équipes de U11 et U13 .Sur le terrain de Roulans nous avons les entraînements du plus grand nombre et nous partageons aussi les entraînements et certains matchs de U11 à U18 sur les terrains de Novillars.

Les U11 et U13 jouent en critérium à 8 joueurs. Les U18 et Séniors en championnat et coupe à 11 joueurs et les féminines en championnat à 11.

Les U11F évoluent cette année encore à 5 sous forme de plateau.

En temps ordinaires, nous n'avons pas de trêve en période hivernale, les entraînements ont lieu au gymnase de Roulans et les jeunes participent à des tournois futsal mais cette saison s'annonce différente. Nous verrons comment cela se déroule.

Soutenu par les communes du secteur, partenaire de multiples artisans et entreprises locales, le club doit son fonctionnement à une équipe de bénévoles motivés.

Si vous souhaitez nous rejoindre afin d'intégrer une de nos catégories ou même de venir en tant que dirigeants vous êtes les bienvenus.

Le club possède une boutique où vous trouverez divers articles aux couleurs du club (maillots, shorts, survêtements, manteaux, gants, bonnets....)

Pour plus d'infos :

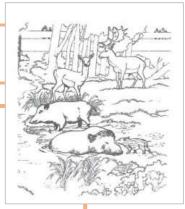
Contact Secrétariat du FCAM; 03 81 63 20 56 Contact Président: 06 80 83 23 26

page facebook : football club aigremont montoille @mail : aigremont-montoillefc.foot@orange.fr



ACCA DE LAISSEY





Saison 2020/2021

La saison s'achève au 28 février 2021. Le gibier abattu se compose de 8 chamois et 4 sangliers.

Une année moyenne en termes de gibier abattu. Les chasseurs sont de moins en moins nombreux et les années à venir vont confirmer cet état de fait.

A partir de l'année prochaine néanmoins, nous savons déjà que l'équipe comptera un chasseur supplémentaire. En effet depuis quelques semaines, une jeune femme et un jeune homme accompagné se joindront à elle. Elle se prénomme « Lili » et habite le nouveau lotissement au Maroc et il se prénomme Lucas, fils d'une conseillère municipale.

Revue Fédérale "Le Chasseur Comtois"

« Le Chasseurs Comtois » est une revue départementale de proximité ayant pour rôle de créer un lien étroit et précieux entre la Fédération des Chasseurs et ses adhérents.

Le premier numéro de «Le Chasseur Comtois » a vu le jour en septembre 1986.

Trois numéros paraissent chaque année (avril/mai, août, décembre). Cette revue est envoyée à 6000 abonnés-chasseurs pour environ 9000 lecteurs (une revue par foyer), ainsi qu'aux nombreux partenaires de la Fédération des Chasseurs du Doubs et aux institutions départementales.

La Fédération des Chasseurs conseille vivement à tous les chasseurs de s'abonner afin d'être régulièrement informé de l'actualité cynégétique départementale.



Les gendarmes formés par la FDC25

Alors que certains départements ont mis en place le dispositif « Chasseurs Vigilants » afin de mieux lutter contre la criminalité grâce à un réseau de disciples de Saint Hubert qui font office de sentinelle notamment dans la lutte contre le cambriolage et les dégradations faites aux biens agricoles, c'est au tour du département du Doubs de se ce doté d'un tel moyen.

En effet, la Fédération Départementale des Chasseurs 25 et la Gendarmerie Nationale ont signé dernièrement la convention appelée DATER pour Dispositif d'Appropriation Territoriale, Environnementale et d'Echange du Renseignement qui permettra à 17 militaires et à 200 référents sélectionnés de travailler ensemble. Si la FDC25 est partie prenante dans ce projet, elle est aussi aidée d'acteurs du monde civil, rural, halieutique et cynégétique comme l'association des maires du Doubs, l'association des maires ruraux du Doubs, la chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du territoire de Belfort, la fédération départementale des gardes particuliers et piégeurs agréés du Doubs ainsi que l'association départementale des lieutenants de louveterie du Doubs.

Ainsi, le projet DATER a pour vocation de faciliter la remontée d'information sur tout fait de délinquance constaté en en milieu rural et forestier comme la circulation de véhicules à moteur non autorisés, les rassemblements suspects, les dépôts sauvages et dégradations de l'environnement ou bien encore les faits de braconnage. Mais si les lois de la chasse sont connues des chasseurs euxmêmes, il n'en est pas de même pour les prévôts volontaires peu habitués aux règlements cynégétiques divers.

C'est ainsi que pour être au top dans leurs nouvelles fonctions, les 17 agents de la maréchaussée ont eu droit à une formation spécifique au sein de la FDC25 afin d'approfondir leurs connaissance de la réglementation et surtout la manipulation des armes de chasse. « Pour mener à bien notre mission, nos 17 gendarmes suivent ce programme de formation pour connaître toutes les facettes de la ruralité, autant dans les fermes que dans les forêts et les zones aquatiques où se pratiquent de nombreux loisirs. La chasse en fait partie. Les relations de confiance avec tous les acteurs génèrent incontestablement la prévention et la sécurisation », affirmait le général Stéphane Gauffeny, patron des hommes en bleu.



INFORMATIONS PRATIQUES



ECOLE 2020-2021 ROULANS

Les enfants de Laissey seront scolarisés à l'école maternelle et primaire de ROULANS.

Fiche de préinscription disponible à la CCDB ou téléchargeable sur le site: www.doubsbaumois.org

Pour tout renseignement, merci de contacter le Service Scolaire de la CCDB:

03.81.84.65.03 ou 03.81.84.65.00 ou

par mail:

scolaire@doubsbaumois.org



PERISCOLAIRE **ROULANS**

ACCUEIL DE LOISIRS DE ROULANS

TEL: 03 81 55 59 71 / 06 84 16 72 53

Mail: periscolairefrancas.roulans@gmail.com

Place du Souvenir Français à Roulans

Périscolaire / restauration scolaire / vacances

Géré par l'association les Francas du Doubs



CRECHE

L'ILE AUX

ENFANTS

LAISSEY

MERIDIENS

2020-2021

MULTI-ACCUEIL: CRECHE -HALTE GARDERIE L'ILE AUX ENFANTS 30 GRANDE RUE 25820 LAISSEY

Lundi: de 7h30 à 18h30 Mardi: de 7h30 à 18h30 Mercredi: de 7h30 à 18h30 Jeudi: de 7h30 à 18h30 Vendredi : de 7h30 à 18h30

Tél: 03.81.63.25.17

Mail: lileauxenfants@doubsbaumois.org

Directrice: Marie EID



TRANSPORTS

La Commune de Laissey en collaboration avec la Commune d'Ougney a décidé de maintenir les transports méridiens c'est-à-dire le transport du midi pour que les enfants qui ne mangent pas à la cantine puissent rentrer chez eux.

Une participation financière de 12 euros X 10 mois est demandée aux parents. Le solde de la facture est payé par les Communes.

Inscription à la Mairie.

EST REPUBLICAIN

Suite au décès de Jean GROSFILLEY, le nouveau correspondant pour la Commune est Monsieur Jean-François GODARD de VAIRE. Téléphone: 06.32.69.39.95 ou 03.81.55.67.39. Mail : jeffdouane@orange.fr



EAU POTABLE

LA SAUR:

Gestionnaire pour la Commune de Laissey de l'eau potable. SERVICE CLIENT :

Tél: 03.70.48.80.09

www.saur.fr



BRUIT

Les utilisateurs de tondeuse, débrousailleuse, tronçonneuse, nettoyeur haute pression et d'une façon générale, de tous engins bruyants susceptibles de gêner le repos et le confort d'autrui ne sont autorisés à s'en servir qu'aux heures suivantes, fixées par arrêté préfectoral :

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h 14h à 19h30
- Le samedi : 9h à 12h 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h



DETECTEURS DE FUMEES

Chaque habitation doit

obligatoirement être équipée de détecteurs de fumée depuis le 8 mars 2015.



RAMONAGE CHEMINEES

Il est rappelé que les propriétaires immobiliers sont tenus de faire ramoner leur cheminée au moins une fois par an. Cette opération doit être effectuée en principe avant le 1er novembre de chaque année.

DEJECTIONS ANIMALES

Il est rappelé que les déjections d'animaux domestiques sur le domaine public (rues, trottoirs, parterres, terrains, allées, cour d'école...) doivent être ramassées par leurs propriétaires.



RAMASSAGES ET COLLECTES

DECHETTERIE DE ROULANS

	HIVER (1er/1	HIVER (1 ^{er} /11 au 28-29/02)		ÉTÉ (1 ^{er} /03 au 31/10)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Lundi	9 h – 12 h	13 h – 16 h30	9 h – 12 h	13 h – 18 h	
Mercredi	9 h – 12 h	13 h – 16 h30	9 h – 12 h	13 h – 18 h	
Vendredi	9 h – 12 h	13 h – 16 h30	9 h – 12 h	13 h – 18 h	
Samedi	9 h – 12 h	13 h – 16 h30	9 h – 12 h	13 h – 18 h	

ORDURES MENAGERES

Le jeudi matin tous les quinze jours, en alternance avec le bac jaune. Les bacs sont à sortir la veille.

PILES ET BOUCHONS

A la Mairie

VERRE

Conteneur rue de la Chapelle.

RAPPEL - DANS LE BAC JAUNE :

- Tous les papiers
- Tous les emballages cartons (même souillés genre carton pizzas)
- Tous les emballages plastiques (bouteilles avec ou sans bouchon à écraser dans le sens de la longueur)
- Tous les sachets et films plastiques
- Tous les pots (pots de yaourts, beurre, crème, tube de dentifrice...)
- Ne pas laver les emballages
- Ne pas imbriquer ou emboiter les emballages

CCDB

Services Ordures Ménagères (changement de bacs, problèmes divers) :

03.81.84.75.90 ou

dechets@doubsbaumois.org

TARIFS:

Part fixe : 78 € par an par foyer

+ Parts variables:

- Poids : 0.51 € par kilo

- Levée : 1.30 € la levée avec un minimum

de 4 levées facturées par an.



RAPPEL : PROCEDURES ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTES D'IDENTITE



CARTES GRISES!

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture. La démarche s'effectue soit en ligne, soit auprès d'un professionnel habilité. Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne.

Se rendre sur:

www.demarches.interieur.gouv.fr

ou

www.service-public.fr

OU

https://immatriculation.ants.gouv.fr

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS!

Pour l'établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport (première demande ou renouvellement) il est impératif de faire une pré-demande sur internet.

Se rendre sur : www.ants.gouv.fr

Cette pré-demande sur internet remplace le dossier CERFA cartonné qui n'est plus remis aux demandeurs.

Ensuite il convient de prendre RDV avec une mairie équipée pour recevoir les demandes de carte d'identité (Roulans, Marchaux, Besançon, Baume les Dames...).

CARTES GRISES



TIMBRES FISCAUX



TIMBRES FISCAUX!

Dorénavant les timbres fiscaux électroniques sont disponibles pour toutes les démarches (passeport, permis de conduire, titre de séjour...).

Se rendre sur :

https://timbres.impots.gouv.fr

Ou vous pouvez aussi acheter votre timbre fiscal électronique <u>auprès de votre buraliste</u>. Précision : pendant un an si vous n'avez pas eu l'utilité de votre timbre fiscal vous pouvez en demander le remboursement sur le même site que ci-dessus.

PERMIS DE CONDUIRE!

Pour une première demande ou une demande de duplicata pour perte ou vol, vous pouvez dorénavant faire votre démarche en ligne.

1/ Je rassemble des pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».

2/ Je me rends sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr

3/ Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».

4/ En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.

5/ En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.

6/ Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

7/ Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

PERMIS DE CONDUIRE



INSCRIPTION LISTES ELECTORALES



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Le fichier des électeurs est dorénavant tenu par l'INSEE qui lors d'élections transmettra aux communes leurs propres listes électorales. C'est la mise en place du REU :

REGISTRE ELECTORAL UNIQUE!

Vous pouvez donc dorénavant vous inscrire tout au long de l'année sur :

www.service-public.fr ou France Connect

(joindre un scan d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

OU

Toujours en vous présentant au secrétariat de mairie (qui transmettra à l'INSEE) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (+ remplir le CERFA adéquat)

Le REU a été mis en place pour les élections européennes. A Laissey, tout s'est très bien passé. Un grand merci aux deux secrétaires qui n'ont pas ménagé leur temps pour que tout se passe au mieux dans des délais très courts.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE



Autorisation de sortie du territoire (AST) obligatoire à partir du 15 janvier 2017.

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un <u>formulaire</u> (CERFA 15646*1 disponible sur www.service-public.fr) qui précise les mentions suivantes :

- les noms, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire :
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique;
- la durée de l'autorisation, qui ne peut pas excéder 1 an à partir de la date de signature.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire pour l'obtention de ce document.

Une fois complété et signé, le formulaire doit être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire et comportant les éléments suivants :

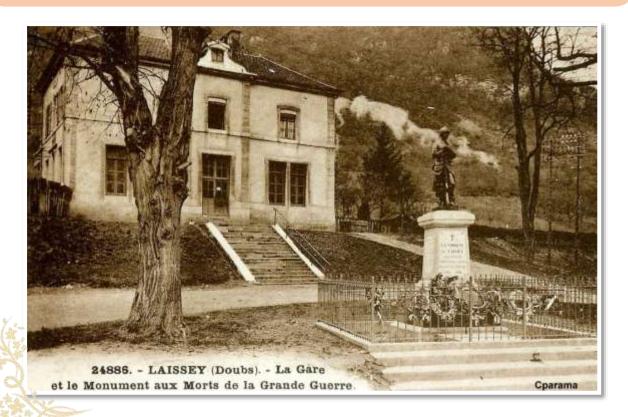
- ses nom et prénoms ;
- ses date et lieu de naissance :
- sa photographie :
- sa signature ;
- les dates de délivrance et de validité du document ainsi que l'autorité de délivrance.

Ce justificatif d'identité peut être :

- pour les titulaires de l'autorité parentale de nationalité française, la carte nationale d'identité ou le passeport :
- pour les titulaires de l'autorité parentale, citoyens européens, suisses ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, la carte nationale d'identité, le passeport ou un titre autorisant le séjour en France ;
- pour les titulaires de l'autorité parentale non européens, le passeport, un titre autorisant le séjour en France ou un titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou apatride.

Ces documents doivent être en cours de validité (sauf la carte nationale d'identité et le passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans).

LAISSEY AUTREFOIS / AUJOURD'HUI





Directeur de rédaction : Monsieur le Maire – Rédaction : le Maire, la Secrétaire de Mairie, Bernard Cuenot, Aurélie Zameur, Joëlle Grattepain, Philippe Chapuis, les Associations, Ecole primaire de Roulans, Multi accueil l'Ile aux Enfants de Laissey, FDC 25 – Crédits photos et carte postale ancienne : Commune de Laissey, Sandrine Meyer, Bernard Cuenot, Aurélie Zameur, Joëlle Grattepain, Yves Vuillemin, Thierry Talbotier, les Associations, Ecole maternelle et primaire de Roulans, Multi accueil l'Ile aux Enfants de Laissey, FDC 25 – Edition : Commune de Laissey.